

Système intégré de gestion ouvert et multiplateformes des marchés publics

Publié le 04-04-2017 à 13:36



Support: support@armp.cm Plateforme: pridesoft@armp.cm

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°004/DC/MINESUP/CMPM/2017 DU 03 AVRIL 2017 POUR LA MAINTENANCE DU RESEAU INFORMATIQUE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Source de financement BUDGET AUTONOME(BA)

Télécharger la pièce d'origine

Télécharger le DAO

1.Objet

Dans le souci d'améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs, le Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage entretenir le réseau informatique de son département ministériel. En effet, le personnel du MINESUP ainsi que les usagers sont confrontés à des pannes récurrentes des réseaux interne et Internet, qui sont parfois difficile à résoudre. Il est question de résoudre les différents problèmes rencontrés sur le réseau afin que les uns et les autres puissent travailler aisément et sereinement.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation s'adresse à toutes les entreprises/sociétés installées au Cameroun et œuvrant dans ce domaine d'activité.

3.Financement

Le financement de ces prestations sera assuré par le Budget de fonctionnement du MINESUP - EXERCICE 2017 Imputation : 51 18 32 00 30 2276.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1432, Immeuble Ministériel N°2. Cette acquisition se fait sur versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA à titre de frais d'achat du dossier de Demande de Cotation payable au trésor public.

5.Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1432, Immeuble Ministériel N°2. Cette acquisition se fait sur versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA à titre de frais d'achat du dossier de Demande de Cotation payable au trésor public.

6.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1432, Immeuble Ministériel N°2, au plus tard le **24 avril 2017 à 13 Heures** et devra porter la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINESUP/CMPM/2017 DU 03 AVRIL 2017

POUR LA MAINTENANCE DU RESEAU INFORMATIQUE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7.Delai de Livraison

Le délai prévu est de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

8. Recevabilité des Offres

L'offre administrative devra comporter les éléments suivants :

A1. Une lettre de soumission par laquelle le soumissionnaire accepte expressément toutes les conditions du Dossier de consultation et s'engage à les respecter ;

A2. Une copie certifiée conforme du Registre de commerce ou statuts ;

A3.Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (pièce produite en original) en cours de validité ;

A4.Une attestation de non redevance, en cours de validité, délivrée par les services des Impôts compétents (pièce produite en original);

A5. Une quittance attestant le paiement des frais d'achat du dossier de consultation tel que précisé dans le présent avis ;

A6.Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (Pièce produite en original);

A7.La patente en cours de validité (copie certifiée conforme);

A9.La carte de contribuable en cours de validité (copie certifiée);

A10.Un certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'agence de Régulation des Marchés Publics (Pièce produite en Original) comportant ;

- -Nom, adresse et N° de Tel. de la structure ;
- -N° et objet du Dossier de consultation ;
- -Le Maître d'ouvrage ou Maître d'ouvrage Délégué.

A11.Une attestation pour soumission CNPS, en cours de validité, et portant la mention du Dossier de consultation (pièce produite en original);

A12.CCAP et CCTP paraphé et signé à la dernière page.

A13- Une attestation de localisation et un plan de situation des bureaux du soumissionnaire, dûment signée par le service des impôts compétent.

NB: Les pièces ci-dessus énumérées devront être datées de moins de trois (03) mois au jour de l'ouverture des plis. Elles seront produites en original ou en copie certifiée par l'Administration qui les a délivrées.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24 avril 2017 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel N°2 abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

10.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- -Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le document administratif;
- -Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- -Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures du Dossier de Consultation;
- -Absence du bordereau des prix unitaires complété, paraphé et rempli de manière lisible.
- 10.2. Principaux Critères Techniques de qualification
- -Références du soumissionnaire ces trois (03) dernières années dans les prestations similaires;
- -Expérience et la qualification du personnel en charge du service après-vente
- -Organisation et la méthodologie d'exécution de la livraison des équipements
- -Le Service après-vente

11.Attribution

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Systèmes d'information, porte 933, au 9^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2, tel : 222 22 67 59, dès publication du présent avis.

Télécharger la pièce d'origine

YAOUNDE Le 03-04-2017 Le MINISTRE FAME NDONGO Jacques